



Majoritaire fait embaucher son fils,pour faire augmenter charges

Par **Gervai**, le **29/07/2009** à **21:27**

Bonjour,

Dans Petite copropriété 250m² ensemble le monsieur qui est majoritaire a fait embaucher son fils pour nettoyage de l'escalier moyennant 7000€/an

Pour un studio 15m² nous devons payer 550€/trimestre

Que pouvons faire contre cet abus de pouvoir Y a-t-il une jurisprudence ?

Merci pour vos réponses